

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

1. ADHÉSION AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à tous les clients (ci-après dénommés "CLIENT") qui passent une commande par le site STANDS4ME, de propriété de la société D-Side sa, BE0472.232.523, domicilié à 1140 Evere, Avenue Léonard Mommaerts (ci-après dénommé "STANDS4ME").

2. PASSER LA COMMANDE

Le CLIENT doit passer sa commande sur le site STANDS4ME.

Pour passer sa commande le CLIENT doit :

- Saisir toutes les informations requises par la plateforme jusqu'à l'achèvement de la procédure
- Sélectionner un paquet parmi ceux qui sont lui proposés par la plateforme
- Ajouter d'éventuels éléments complémentaires

Dans le cadre de sa commande, le CLIENT déclare avoir pris connaissance des présentes CGV, ainsi que de toutes les informations relatives aux détails de sa commande, et s'engage à en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction. STANDS4ME se réserve le droit de modifier les présentes CGV sans préavis. Le CLIENT sera informé de toute modification. Sauf dérogation expresse et écrite émanant de STANDS4ME, les présentes CGV prévalent sur toute autre condition stipulée par le CLIENT, notamment dans ses conditions générales d'achat, quel que soit le moment où cette condition est portée à la connaissance de STANDS4ME, et même si STANDS4ME n'exprime pas son désaccord. Les dérogations acceptées par STANDS4ME à l'occasion d'une commande n'engagent Stands4Me que pour cette commande. Aucun défaut ou retard d'application des présentes CGV ne peut être interprété comme impliquant renonciation de STANDS4ME à se prévaloir desdites CGV.

La commande ne deviendra définitive qu'après la validation. Jusqu'à la validation la commande sera susceptible de modifications et intégrations.

La validation est soumise à l'enregistrement d'un compte.

La commande envoyée par le CLIENT constitue un engagement juridique et financier.

3. ENREGISTREMENT DU COMPTE CLIENT

L'enregistrement du compte CLIENT nécessite :

- La saisie des données obligatoires suivantes :
 - Données de la société
 - Données d'un contact commercial
 - Données de facturation
 - Données d'un contact administratif et comptable
 - Données relatives à l'événement
- L'acceptation des suivantes CGV
- L'Autorisation au traitement des données personnels

- La déclaration du CLIENT d'avoir pleine autorisation à passer la commande.

4. TRAITEMENT DES COMMANDES

L'ordre est exécuté conformément aux informations fournies par le CLIENT dans la commande soumise.

STANDS4ME s'engage à fournir le matériel correspondant aux caractéristiques indiquées par le CLIENT dans sa commande et le CLIENT s'engage à payer les montants indiqués et à respecter les présentes CGV.

Sauf indication contraire, les matériels mis à la disposition du CLIENT par STANDS4ME sont considérés comme étant en bon état. Le CLIENT est responsable des matériels loués de la livraison à leur reprise.

Les matériels loués en bon état devront être utilisés conformément à leur destination et être rendus à STANDS4ME en bon état. Le CLIENT s'engage à ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer. Le CLIENT est responsable de toute détérioration, perte ou vol éventuel du matériel.

Les dommages causés aux matériels fournis, constatés au moment de la restitution du stand, seront facturés à l'exposant au prix du marché en vigueur.

Le stand et le mobilier doivent être laissés vides de son contenu dès la fermeture de la manifestation. STANDS4ME ne saurait en aucun cas être rendu responsable de la disparition ou de la détérioration d'objets n'ayant pas été retirés du mobilier loué.

Le matériel reste la propriété exclusive de STANDS4ME et ne pourra faire l'objet d'aucun déplacement ou cession, prêt quelconque.

Toute contestation sur la qualité ou la quantité du matériel loué doit être adressée par écrit dans un délai de 24 heures après la livraison, passé ce délai aucune contestation ne sera admise.

5. MODIFICATION & ANNULATION DE LA COMMANDE

Toute demande de modification de la commande doit être notifiée par écrit à STANDS4ME et la demande sera évaluée par STAND4ME sous réserve de faisabilité. Cette demande de modification sera facturée à un tarif qui sera évalué au cas par cas et qui pourra inclure l'application d'un supplément.

En raison des contraintes liées à la disponibilité des stocks et aux délais de réalisation de la prestation, STANDS4ME pourra être conduit à fournir, en lieu et place du matériel commandé, un matériel de qualité identique.

Toute annulation de commande, même partielle, doit être notifiée par écrit, sous peine de nullité. Si la notification d'annulation est reçue :

- Entre la date de la facture d'acompte et 30 jours avant la date de début montage : l'acompte reste acquis à STANDS4ME et une note de crédit correspondant à la facture de solde sera émise
- Moins de 30 jours avant la date de début montage : l'acompte reste acquis et le paiement du solde sera dû à STANDS4ME

6. TARIFS

Tous les prix indiqués sur le site STANDS4ME et sur les documents émis par STANDS4ME sont exprimés en euros, sont hors taxes et sont valables pour une durée de location jusqu'à 7 jours. La durée de la location est calculée comme le total des jours de montage, d'événement, de démontage. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux services, les prix sont majorés de la taxe sur la valeur ajoutée au taux en vigueur.

Les commandes pour des locations de plus de 7 jours seront soumises à un supplément de 5% (hors taxes) pour chaque jour supplémentaire à partir du huitième jour.

Le coût de transport du matériel est inclus pour les foires et salons se déroulant en Belgique, au Luxembourg et dans le Nord de la France dans un rayon de 350 Km, calculés de notre entrepôt de Paris. Pour les événements ayant lieu en France, en dehors du rayon de 350 Km, un coût de transport à forfait de € 350 s'applique. A titre exceptionnel, les villes de Lyon et de Nantes, bien que distantes de plus de 350 km, sont considérées comme incluses dans le rayon.

Les installations et démontages auront lieu entre 8h:00 et 20h:00. Toute demande de montage-démontage en dehors de ce créneau horaire fera l'objet d'une majoration forfaitaire de € 100.

7. CONDITIONS DE FACTURATION

Le paiement des montants contractuellement dus doit être effectué aux dates d'échéance et selon les modalités indiquées dans la facture. Les paiements doivent être effectués en Euros à l'ordre de STANDS4ME.

Lors de la validation de la commande deux facture seront émises :

- Une facture de 30% avec paiement comptant. Le paiement immédiat de l'acompte est la condition préalable à l'acceptation de la commande. Le défaut de règlement entraîne l'annulation de la commande validée
- Une facture de solde du 70% à régler au plus tard 21 jours avant la date de début du montage. Le défaut de paiement du solde entraînera l'annulation de la livraison et du montage au tort du preneur.
- Le paiement pourra être effectué en ligne par carte ou par virement bancaire.

Un numéro de commande, le PO, peut être ajouté au moment de l'enregistrement du compte afin de traiter la facture. Si ce numéro n'est pas saisi au moment de l'enregistrement du compte, à sa place le numéro de projet sera indiqué et il sera alors considéré comme le substitut du PO à des fins du paiement de la facture.

8. DÉLAIS D'ENVOI DES FICHIERS GRAPHIQUES

Les fichiers des impressions sont à fournir au plus tard les 15 jours ouvrés avant le jour de montage. Passé ce délai :

- Une pénalité de 10% sera appliquée de 1 à 5 jours ouvrés de retard ;
- Une pénalité de 20% sera appliquée de 6 à 10 jours ouvrés de retard ;
- De 11 à 15 jours ouvrables de retard et STANDS4ME ne sera plus en mesure d'imprimer les graphiques. Le non-respect des fichiers d'impression entraînera le remplacement des visuels par des panneaux blancs. Dans ce cas, aucune demande de remboursement des

visuels ne pourra être faite par le CLIENT. Si, exceptionnellement, la remise des fichiers de dernière minute est encore considérée comme gérable, une pénalité de 70% sera appliquée au CLIENT.

9. PARTICIPATION ASSURANCE

La participation à l'assurance tel que définie dans l'offre de prix couvrira le locataire contre les risques de vol (sous réserve qu'une plainte soit déposée), ou de détérioration du jour précédant l'ouverture officielle au jour de fermeture. Le refus d'assurance implique la pleine responsabilité du locataire en cas de dommage ou de disparition du matériel.

10. FORCE MAJEURE

Les engagements de STANDS4ME cessent par suite de cas de force majeure décidé au niveau gouvernemental ou fédéral :

- incendie, explosion, inondation, tempête, foudre, épidémie ;
- détérioration des équipements techniques rendant impossible l'exploitation du site de l'exposition ;
- grève, sabotage, manifestation ou attaque terroriste ;
- inondation, orage violent, dégâts causés par la foudre ;
- décision d'une autorité administrative de fermer le site de l'exposition ou de le réquisitionner.

Dans ce cas, aucun dommage n'est dû et la valeur totale de la commande sera convertie en un crédit ouvert qui reste à la disposition du client pour des commandes futures.

11. NULLITÉ

Si une ou plusieurs dispositions du présent document sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction, les autres clauses garderont toute leur force et leur portée

12. LOI APPLICABLE & ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les contrats conclus par STANDS4ME sont régis par la loi belge. En cas de difficultés d'interprétation ou d'exécution des présentes, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, le Tribunal de Commerce de Bruxelles est seul compétent.